



Comment l'avantage salarial associé à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire varie-t-il selon le domaine d'études ?

INDICATEURS
DE L'EDUCATION
À LA LOUPE

JANVIER 2021

#77



- Dans tous les pays de l'OCDE, les actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire ont, en moyenne, des revenus plus élevés que leurs pairs seulement diplômés du deuxième cycle du secondaire. Ces moyennes masquent toutefois d'importantes variations entre les domaines d'études.
- En moyenne, dans les pays disposant de données, les actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire dans le domaine d'études le mieux rémunéré (santé – médical et dentaire) gagnent près de deux fois plus que ceux diplômés dans le domaine d'études le moins bien rémunéré (lettres et arts). Dans un tiers des pays de l'OCDE disposant de données, ces derniers gagnent moins que leurs pairs seulement diplômés du deuxième cycle du secondaire.
- La pandémie de COVID-19 a révélé le rôle essentiel des professions de la santé et de l'enseignement dans le fonctionnement de la société dans son ensemble. La rémunération moyenne des diplômés de l'enseignement tertiaire dans certains domaines d'études liés à ces professions, tels que les soins infirmiers, était toutefois largement inférieure à celle dans la plupart des autres domaines d'études en 2017.
- Aucune corrélation nette ne se dégage entre l'avantage salarial relatif d'un domaine d'études et le pourcentage de diplômés dans ce domaine. En moyenne, les nouveaux diplômés sont ainsi beaucoup moins nombreux à avoir suivi une formation dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) qu'en lettres et arts, malgré une rémunération environ 52 % supérieure pour les premiers.

Dans tous les pays de l'OCDE, les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire ont en moyenne des revenus plus élevés que ceux seulement diplômés du deuxième cycle du secondaire...

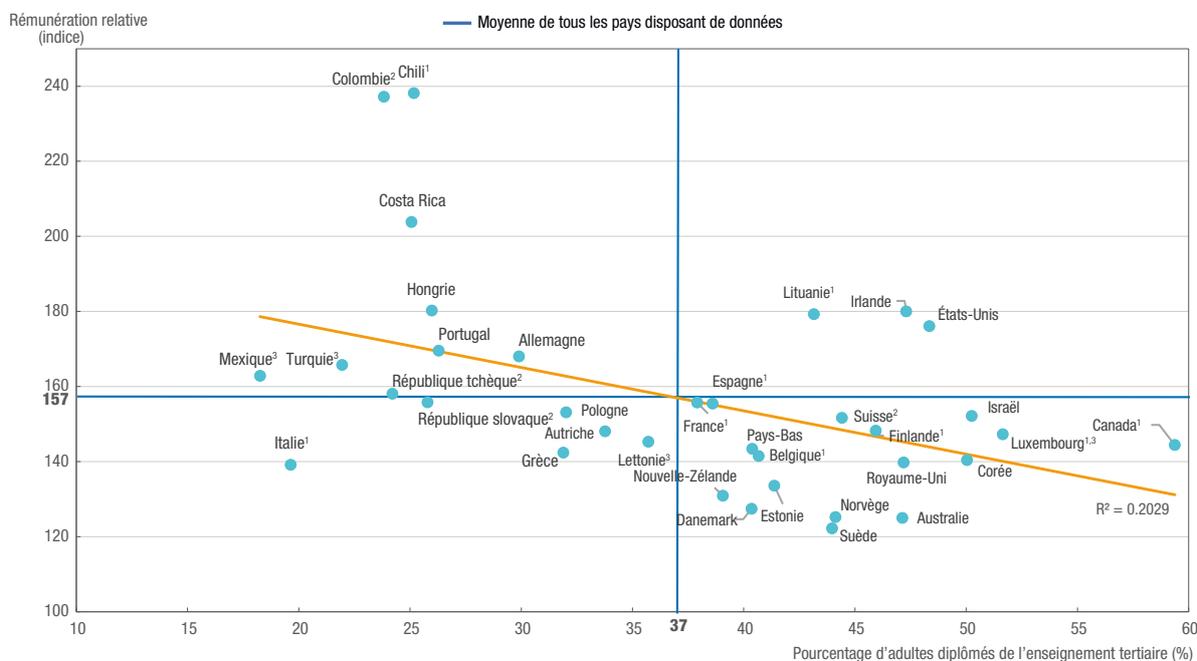
Ces dix dernières années, l'enseignement tertiaire s'est développé dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2019^[1]). En 2018, le pourcentage de diplômés de ce niveau d'enseignement y atteignait ainsi en moyenne 39 %, contre 29 % en 2008. Au vu du coût de l'investissement dans une formation tertiaire, un avantage salarial élevé devrait inciter fortement à poursuivre des études supérieures (OCDE, 2017^[2]). Or, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent 58 % de plus que ceux seulement diplômés du deuxième cycle du secondaire (graphique 1).

L'avantage salarial associé à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire varie toutefois considérablement entre les pays, allant de 22 % en Suède à 138 % au Chili. Dans les pays où la main-d'œuvre est qualifiée, l'avantage salarial des actifs occupés de l'enseignement tertiaire tend ainsi à être moindre. En Australie et dans la plupart des pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège et Suède), le pourcentage d'actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire est ainsi élevé, tandis que leur avantage salarial par rapport à ceux uniquement diplômés du deuxième cycle du secondaire est relativement faible (graphique 1). Les raisons de ce moindre avantage salarial diffèrent toutefois. En Australie, cette situation s'explique par exemple en partie par les bons résultats des adultes diplômés de la filière professionnelle du deuxième cycle du secondaire sur le marché du travail (OCDE, 2019^[1]). Dans ce pays, les employeurs participent en effet activement à l'enseignement professionnel, ce qui garantit l'acquisition par les élèves/étudiants des compétences nécessaires à leur futur emploi (OCDE, 2016^[3]). Dans les pays nordiques, cet avantage salarial inférieur à la moyenne est en revanche en partie lié aux politiques d'inclusion et d'égalité, qui se traduisent globalement par une distribution plus étroite des revenus (OCDE, 2019^[1]).

À l'inverse, au Chili, en Colombie et au Costa Rica, moins de 25 % des adultes sont diplômés de l'enseignement tertiaire et ce sont eux qui ont la rémunération relative la plus élevée des pays de l'OCDE (graphique 1). La pénurie de travailleurs qualifiés dans ces pays pourrait être liée à la plus grande part de financements privés qui y est nécessaire pour l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire (OCDE, 2017^[4]). Toutefois, cette rémunération relative élevée pourrait aussi s'expliquer par la distribution plus large des revenus dans ces pays.

Graphique 1 / Pourcentage d'adultes diplômés de l'enseignement tertiaire et rémunération relative des actifs occupés diplômés de ce niveau d'enseignement (2018)

Actifs occupés âgés de 25 à 64 ans (travaillant à temps plein ou partiel) ; deuxième cycle du secondaire = 100



1. L'année de référence n'est pas 2018. Consulter le tableau source pour de plus amples informations.

2. L'indice 100 se rapporte à la combinaison des niveaux 3 et 4 dans la classification des niveaux de formation de la CITE 2011.

3. Rémunération nette d'impôts sur le revenu.

Source : OCDE (2020), Base de données de *Regards sur l'éducation*, <https://stats.oecd.org/>.

Les différences observées entre les pays concernant l'avantage salarial associé à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire peuvent en outre refléter des différences de flexibilité du marché du travail. Dans certains pays, les employeurs reconnaissent ainsi les compétences acquises et sont capables d'en tirer mieux parti, et ce même si le diplôme obtenu ne correspond pas à celui normalement escompté pour un poste donné (OCDE, 2016^[5]).

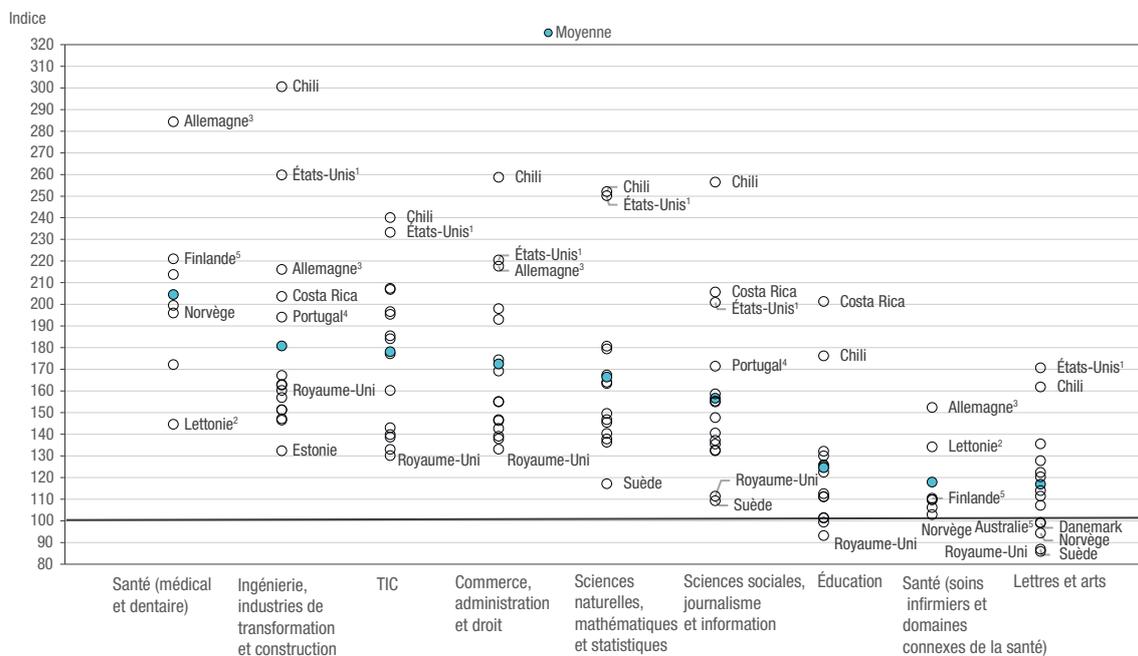
... mais cet avantage salarial varie considérablement selon le domaine d'études et le pays

L'avantage salarial varie considérablement d'un domaine d'études à l'autre. En moyenne, dans les 15 pays de l'OCDE disposant de données, les actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire en lettres et arts gagnent 17 % de plus que ceux seulement diplômés du deuxième cycle du secondaire (tous domaines d'études confondus), un avantage salarial qui atteint 104 % pour les diplômés dans le domaine de la santé (médical et dentaire) (graphique 2). En d'autres termes, dans ces 15 pays, les actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire dans le domaine d'études le mieux rémunéré gagnent en moyenne près de deux fois plus que ceux diplômés dans le domaine le moins bien rémunéré.

L'avantage salarial associé aux différents domaines d'études varie aussi considérablement entre les pays. Au Chili et aux États-Unis, l'ensemble des domaines d'études de l'enseignement tertiaire donnent accès à une meilleure rémunération qu'un diplôme du deuxième cycle du secondaire. Même les actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire en lettres et arts y gagnent plus de 50 % de plus que ceux seulement diplômés du deuxième cycle du secondaire (graphique 2). Dans certains pays, toutefois, l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire ne garantit pas nécessairement une meilleure rémunération. Certains domaines

Graphique 2 / Rémunération relative des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2017)

Actifs occupés âgés de 25 à 64 ans (travaillant à temps plein ou partiel) ; deuxième cycle du secondaire (tous domaines d'études confondus) = 100



1. Les données se rapportent au domaine d'études en licence.
2. Rémunération nette d'impôts sur le revenu.
3. La rémunération se rapporte aux programmes académiques uniquement.
4. Les lettres et arts n'incluent pas le sous-domaine des langues.
5. Année de référence : 2016.

Les domaines d'études sont classés par ordre décroissant de la rémunération relative moyenne dans les pays disposant de données.

Source : OCDE (2020), Base de données de Regards sur l'éducation, <https://stats.oecd.org/>.

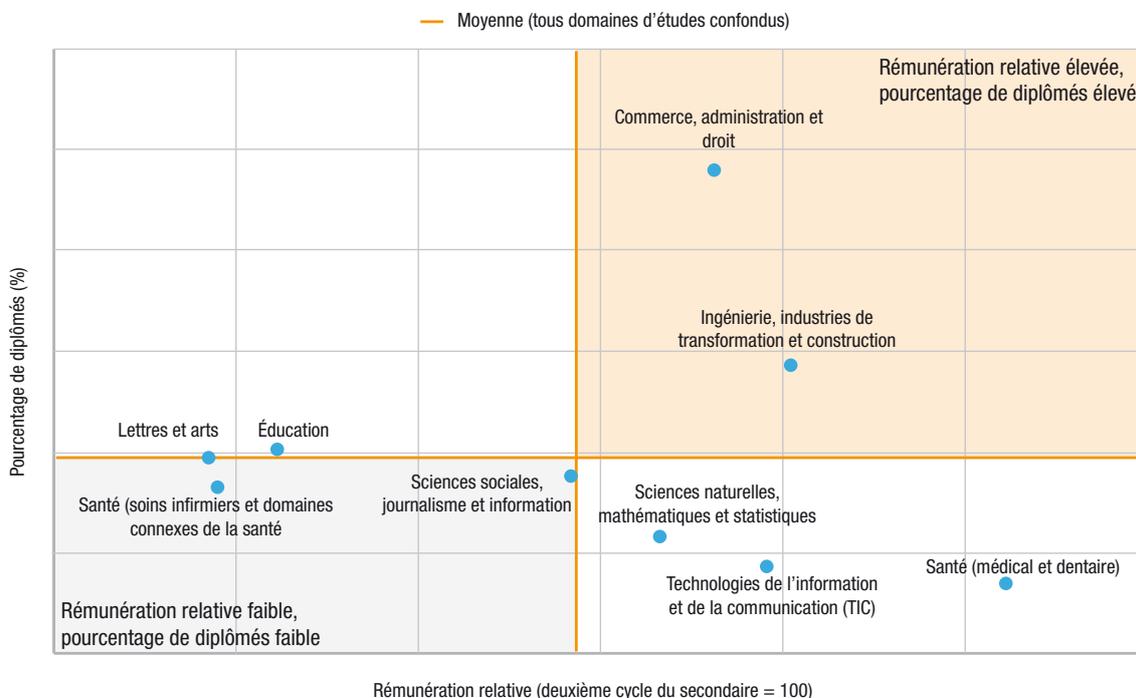
d'études n'y sont en effet associés qu'à un avantage salarial négligeable, voire à un désavantage salarial, par rapport à un diplôme du deuxième cycle du secondaire. En Australie, au Danemark, en Norvège, au Royaume-Uni et en Suède, les actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire en lettres et arts gagnent par exemple moins que ceux seulement diplômés du deuxième cycle du secondaire. Au Royaume-Uni, ce constat vaut par ailleurs également pour les diplômés de l'enseignement tertiaire en éducation.

Les différences de revenus entre les domaines d'études sont notables, et ce même dans les pays très inclusifs et équitables, où l'avantage salarial associé à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire est plus faible. En Norvège, où cet avantage salarial moyen est largement inférieur à la moyenne de l'OCDE, les actifs occupés diplômés du domaine le mieux rémunéré (médical et dentaire) gagnent ainsi encore deux fois plus que ceux diplômés du domaine le moins bien rémunéré (lettres et arts). Une inadéquation entre le domaine d'études et la profession finalement exercée peut entraîner une rémunération plus faible. Plus de 70 % des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire en lettres et arts travaillent par exemple ensuite dans un autre domaine, en moyenne, dans les pays participant à l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC). Une plus forte probabilité d'inadéquation du domaine d'études est associée à une pénalité salariale plus importante, car ces actifs occupés sont plus susceptibles de se trouver déclassés lorsqu'ils trouvent un emploi dans d'autres domaines (Montt, 2015_[6]).

Mettant à l'épreuve les systèmes de santé et les économies de nombreux pays, la crise mondiale du COVID-19 a mis sur le devant de la scène des professions telles que les soins infirmiers et l'enseignement, qui ont joué et continuent de jouer un rôle crucial face à la pandémie. Toutefois, les diplômés de l'enseignement

Graphique 3 / Rémunération relative des 25-64 ans et pourcentage d'étudiants de l'enseignement tertiaire diplômés de chaque domaine d'études (2017)

Moyenne des pays disposant de données ; deuxième cycle du secondaire (tous domaines d'études confondus) = 100



Remarque : Le calcul de la moyenne ne prend en compte que des domaines d'études inclus dans le graphique.

Source : OCDE (2020), Base de données de *Regards sur l'éducation*, <https://stats.oecd.org/>.

tertiaire dans les domaines d'études formant à ces professions sont souvent mal rémunérés par rapport aux autres. En 2017, leurs revenus étaient ainsi inférieurs de près de 35 %, en moyenne, à ceux des diplômés de l'enseignement tertiaire en ingénierie, industries de transformation et construction. En Norvège, les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire en soins infirmiers et domaines connexes de la santé gagnent à peine plus que ceux seulement diplômés du deuxième cycle du secondaire, alors que leur avantage salarial est de 52 % en Allemagne (graphique 2).

La popularité des différents domaines d'études ne reflète pas nécessairement leur avantage salarial

Avec l'augmentation des effectifs de l'enseignement tertiaire, la question importante pour les jeunes d'aujourd'hui pourrait davantage être le choix de leur domaine d'études que le fait de poursuivre ou non des études supérieures. D'un point de vue économique, on pourrait s'attendre à ce que le pourcentage de diplômés des différents domaines d'études corresponde à l'avantage salarial qui leur est associé.

Le graphique 3 compare l'avantage salarial par domaine d'études avec le pourcentage de diplômés de chacun de ces domaines en 2017, en moyenne, dans les 15 pays de l'OCDE disposant de données. Les domaines associés à un avantage salarial supérieur à la moyenne, tels que le commerce, l'administration et le droit, ou encore l'ingénierie, les industries de transformation et la construction, tendent également, en moyenne, à présenter des pourcentages plus élevés de diplômés. En revanche, les lettres et arts, ainsi que les soins infirmiers et domaines connexes de la santé, associés à un avantage salarial inférieur à la moyenne, sont en moyenne moins prisés des diplômés de l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCDE disposant de données. Toutefois, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire en technologies de l'information et de la communication (TIC) s'établit à 4,3 %, soit moins de la moitié de celui en lettres et arts (9,7 %), alors

même que les adultes diplômés en TIC ont en moyenne des revenus supérieurs d'environ 52 % à ceux des diplômés en lettres et arts. Bien qu'elle n'apparaisse pas dans ce graphique, l'absence de corrélation nette entre le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire et l'avantage salarial relatif par domaine d'études s'observe également à l'échelon individuel de chaque pays.

Si l'on utilise le niveau de rémunération comme indicateur de la demande sur le marché du travail, l'avantage salarial considérable associé à certains domaines d'études semble indiquer un déséquilibre entre l'offre et la demande de travailleurs qualifiés. Avec les progrès technologiques, la demande de qualifications en TIC et en ingénierie devrait rester forte. Or, le pourcentage de jeunes adultes diplômés de ces domaines d'études semble stable, voire en recul (OCDE, 2019^[11]). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le pourcentage de 25-64 ans diplômés de l'enseignement tertiaire en ingénierie, industries de transformation et construction est ainsi de 16 %, mais seulement de 14 % parmi les nouveaux diplômés.

De nombreux pays ont été touchés par la pénurie de personnel infirmier face à la pandémie de COVID-19. En 2017, en moyenne, dans les pays de l'OCDE disposant de données, environ 8 % d'étudiants de l'enseignement tertiaire sortaient diplômés d'une formation en soins infirmiers et domaines connexes de la santé. Ce pourcentage pourrait être amené à diminuer dans les prochaines années, la profession perdant de son attrait auprès des plus jeunes. Les résultats de l'enquête PISA 2018 montraient ainsi qu'en moyenne, dans les pays de l'OCDE, seuls 3 % des élèves de 15 ans envisageaient d'exercer le métier d'infirmier/ière ou de sage-femme. Ces jeunes considéraient souvent ces professions comme démodées et synonymes de piètres perspectives de carrière (OCDE, 2020^[17]). En cas de maintien des tendances de rémunération actuelles, l'avantage salarial très faible associé aux soins infirmiers et aux domaines connexes de la santé pourrait aggraver la pénurie de professionnels qualifiés dans ces domaines, même si ces métiers ont été davantage valorisés durant la pandémie.

La littérature sur l'éducation et les résultats sur le marché du travail met au jour au moins trois facteurs – outre la rémunération – susceptibles d'influer sur les préférences des étudiants en matière de domaine d'études. Premièrement, certains domaines d'études bien rémunérés peuvent être très sélectifs. Les étudiants dont le parcours académique n'est pas solide n'y postuleraient donc pas ou n'y seraient pas acceptés. C'est probablement le cas du domaine de la santé et de la protection sociale. En Colombie, en Lituanie et au Mexique, plus de 50 % des étudiants souhaitant suivre une formation de ce type voient ainsi leur candidature rejetée, et il en va de même pour une part très importante d'entre eux dans la plupart des pays disposant de données (OCDE, 2019^[11]). Deuxièmement, les étudiants manquent souvent de bonnes informations sur le marché du travail au moment de faire le choix de leur domaine d'études. Des études expérimentales montrent ainsi qu'ils estiment souvent mal les revenus dans la plupart des domaines d'études (Wiswall et Zafar, 2011^[8]). Les élèves du deuxième cycle du secondaire peuvent ainsi ne pas disposer d'informations fiables sur les perspectives de revenus, ce qui peut entraîner leur surreprésentation dans les domaines d'études moins bien rémunérés (OCDE, 2017^[2]; Barone et al., 2017^[9]). Troisièmement, l'avantage salarial ne constitue que l'un des aspects des bénéfices tirés du travail. Les motivations et centres d'intérêt personnels ont également une incidence sur le choix du domaine d'études. Des étudiants se spécialisant dans les lettres et arts gagneraient par exemple probablement plus s'ils optaient pour une formation dans le commerce, mais font le choix de ce domaine moins lucratif par souci d'intérêt et d'épanouissement personnels (Altonji, Arcidiacono et Maurel, 2016^[10]). Les traits de personnalité et différents facteurs psychologiques peuvent enfin influer sur le domaine d'études que privilégieront les étudiants. Les jeunes plus extravertis seront par exemple plus susceptibles d'étudier le commerce, l'économie ou le droit, dans leur recherche de plus d'interactions sociales et/ou d'attention (Humburg, 2017^[11]).

Les incitations monétaires ne peuvent, à elles seules, équilibrer l'offre et la demande de compétences. Avec l'essor rapide des technologies, le manque de travailleurs qualifiés diplômés en TIC pourrait, en cas de maintien des tendances actuelles, s'aggraver au cours des prochaines années. La pandémie actuelle de COVID-19 a en outre souligné l'importance de promouvoir les professions constituant l'assise de notre société, en particulier lorsque celles-ci sont moins bien rémunérées sur le marché du travail. Il est donc essentiel pour les responsables politiques de comprendre les choix des étudiants en matière de domaines d'études, la répartition actuelle des diplômés de l'enseignement tertiaire donnant un aperçu des compétences à disposition de l'économie de demain. Certains pays prennent à cet égard des mesures claires pour remédier au déséquilibre entre l'offre et la demande de compétences. Tout récemment, l'Australie a par exemple procédé à un ajustement de ses frais de scolarité dans l'enseignement tertiaire afin d'encourager les inscriptions dans les domaines d'études dont l'économie du pays a le plus besoin. Les étudiants en lettres et arts doivent ainsi désormais s'acquitter de frais bien plus élevés que ceux optant pour l'ingénierie ou la santé (Khadem, 2020^[12]).

Pour conclure

Un diplôme de l'enseignement tertiaire donne accès à de meilleurs revenus, en particulier dans les pays où le pourcentage d'adultes diplômés de ce niveau d'enseignement est faible. Cet avantage salarial varie toutefois considérablement selon le domaine d'études. Dans certains pays, les actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire en lettres et arts gagnent même moins que ceux seulement diplômés du deuxième cycle du secondaire. Les professions qui ont constitué les piliers de notre société durant la crise du COVID-19, comme l'éducation et les soins infirmiers, présentent des rémunérations relatives parmi les plus faibles de tous les domaines d'études. Aucune corrélation nette ne s'observe entre le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire par domaine d'études et l'avantage salarial relatif de ces derniers. Ce constat peut s'expliquer par la sélectivité de certains domaines, les centres d'intérêt personnels des étudiants, ou encore leur manque d'informations sur le marché du travail. Les responsables politiques devront envisager d'autres mesures que les mécanismes du marché pour renforcer l'attrait de domaines d'études qui sont autant de viviers de compétences essentielles à notre société.

RÉFÉRENCES :

- [10] Altonji, J., P. Arcidiacono et A. Maurel (2016), « The analysis of field choice in college and graduate school: Determinants and wage effects », in *Handbook of the Economics of Education*, Elsevier, <http://dx.doi.org/10.1016/b978-0-444-63459-7.00007-5>.
- [9] Barone, C. et al. (2017), « Gender, information barriers and fields of study choice: A field experiment », *LIEPP Working Paper*, n° 63, SciencesPo, <https://spire.sciencespo.fr/hdl/2441/6nemhd9te89l1akhtlfqe8589f/resources/wp63-barone-gender-info-barriers-amp-study-choice.pdf>.
- [11] Humburg, M. (2017), « Personality and field of study choice in university », *Education Economics*, pp. 366-378, <https://doi.org/10.1080/09645292.2017.1282426>.
- [12] Khadem, N. (2020), « Government's university fee changes mean humanities students will pay the entire cost of their degrees », *ABC News website*, <https://amp.abc.net.au/article/12374124>.
- [6] Montt, G. (2015), « The causes and consequences of field-of-study mismatch: An analysis using PIAAC », *Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations*, n° 167, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/5jrxm4dhv9r2-en>.
- [3] OCDE (2016), *Investing in Youth: Australia*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264257498-en>.
- [5] OCDE (2016), *L'importance des compétences : Nouveaux résultats de l'Évaluation des compétences des adultes*, Études de l'OCDE sur les compétences, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264259492-fr>.
- [4] OCDE (2017), « Niveau de formation et investissement dans l'éducation dans les pays ibéro-américains », *Les indicateurs de l'éducation à la loupe*, n° 50, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4a6e0d1f-fr>.
- [2] OCDE (2017), *State of Higher Education 2015-16*, Programme de l'OCDE sur l'enseignement supérieur (IMHE), OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/education/imhe/the-state-of-higher-education-201516.htm>.
- [1] OCDE (2019), *Regards sur l'éducation 2019 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6bcf6dc9-fr>.
- [7] OCDE (2020), « Can nursing thrive in the age of the coronavirus? What young people think about the profession », *site web de l'OECD Forum Network*, <https://www.oecd-forum.org/posts/can-nursing-thrive-in-the-age-of-the-coronavirus-what-young-people-think-about-the-profession-dce5a659-cc6d-4914-b412-42e994be8197>.
- [8] Wiswall, M. et B. Zafar (2011), « Determinants of college major choice: Identification using an information experiment », *Staff Report*, n° 500, Federal Reserve Bank of New York, <http://hdl.handle.net/10419/60833>.

VOIR

www.oecd.org/education/education-at-a-glance-19991487.htm
[Indicateurs de l'éducation à la loupe](#) (numéros précédents)
[PISA à la loupe](#)
[L'enseignement à la loupe](#)

PROCHAIN NUMÉRO

Chefs d'établissement : Quelles attributions et quelle rémunération ?



CONTACTER:

Yanjun Guo (Yanjun.GUO@oecd.org)

Crédit photo : © Christopher Futcher / iStock ; © Marc Romanelli / Gettyimages ; © michaeljung / Shutterstock ; © Pressmaster / Shutterstock.

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.